



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO **E-E15112** VALABLE JUSQU'AU **01/03/2024**

ÉDITÉ LE 10/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/05/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC LAVAL

Siret : 453 404 741 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 00 40353-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 114 034 385

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 114 034 385

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : RM SCIAGE

Z.A. MAUBUARD II
14 RUE RENE LANCELIN
53600 EVRON

Téléphone : 02 43 98 18 92

Fax : 02 43 90 29 80

Portable : 06 80 53 27 67

Responsabilité légale :

HOLDING RAMELLA U (519 587 869) / RAMELLA UGO GÉRANT

Site Internet : www.rm-sciage.fr

E-mail : administratif@rm-sciage.fr

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 3 624 636 Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	12	10/02/2021
1142	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)		10/02/2021
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.